

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÈS-VERBAL
Le 24 janvier 2017, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Conseiller-ères : Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et Bertrand Leclerc
Personnel administratif : Roger Cyr, Directeur des finances et opérations et Linda Borris, greffière adjointe.
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2017-16

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. FACTURES DE DÉCEMBRE 2016

RÉSOLUTION 2017-17

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que les factures du mois de décembre 2016 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

| | | |
|-----------------------------|----------------------|-----------------|
| Compte général | 166 974,67 \$ | |
| Salaires décembre 2016 | 64 520,86 \$ | |
| Compte eau et égouts | <u>8 243,67 \$</u> | |
| Total payé en décembre 2016 | <u>239 739,20 \$</u> | ADOPTÉE. |

5. AMENDEMENT À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE NO 27-2002 – ZONE INSTITUTIONNELLE – THÉÂTRE MONTCALM

a. Lettre du comité de révision et de la planification de la CSR

Le comité de révision et de la planification de la Commission des services régionaux recommande les modifications proposées à l'arrêté de zonage en ajoutant un item à la liste des exceptions des usages du nouvel article 8.8 (1).

b. 3^e lecture et adoption

RÉSOLUTION 2017-18

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 27-2002-11, modifiant l'arrêté de zonage no 27-2002 de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture et adoptée après l'ajout de l'item à la liste d'exceptions « (v) foyer de soins pour personnes âgées ou à besoins spéciaux ». ADOPTÉE.

6. FERMETURE DES BUREAUX LORS DES TEMPÊTES HIVERNALES

RÉSOLUTION 2017-19

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc, que la décision de fermer les bureaux de la municipalité lors de tempêtes hivernales relève de la Maire, de la Directrice générale et du Directeur des finances et opérations et, à cet effet, que les absences des employés prisent de leur propre chef, leur soit imputé. ADOPTÉE.

7. APPEL D'OFFRES : ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE

M. Cyr présente les trois soumissions reçues relativement à l'appel d'offres lancé en vue de l'achat d'une rétrocaveuse, ainsi que les résultats de l'évaluation de celles-ci :

| | | |
|----|---|----------------------------|
| 1) | Brandt Tractor Ltd. – Bathurst (NB): | 169 000,00 \$ + TVH |
| 2) | Atlantic CAT – Bathurst (NB): | 220 500,00 \$ + TVH |
| 3) | Wajax Equipment – Moncton NB: | 125 675,00 \$ + TVH |

RÉSOLUTION 2017-20

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller Leclerc, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de la compagnie Wajax Equipment de Moncton, au cout de 125 675,00 \$ + TVH soit acceptée et, que certains équipements soient ajoutés, totalisant 134 900,00 \$ + TVH. ADOPTÉE.

8. RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT MUNICIPAL – COMITÉ DE TRAVAIL

Le Conseil a procédé à la sélection de quelques organismes et personnes selon la liste fournie par M. Michel Rodrigue Poulin, Urbaniste de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest, en vue de la formation d'un comité de travail relativement à la révision du Plan d'aménagement municipal.

9. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA PAJS : ACHAT D'UNE MASCOTTE

Cet item sera ramené à la prochaine réunion du Conseil municipal.

10. MESURES D'URGENCE – COURS DE BASE

La Maire et les conseiller-ère Leclerc et Côté confirment leur participation au cours « Planification d'urgence de base », les 31 janvier, 1^{er}, 2 et 3 février 2017.

11. AJOURNEMENT

RÉSOLUTION 2017-21

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que la séance soit levée à 19 h 40 et de reporté à une date ultérieure l'item qui n'a pas été discuté. ADOPTÉE.

Roger Cyr
Directeur des finances et opérations

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe